

BARDAGE DE FAÇADE

COUVERTURE ▶ FAÇADE

TULLE, TULLE AGGLO

Rue des Fossés, Tulle
Centre ville
14 390 habitants

Bâtiment privé

Maîtrise d'ouvrage

Particuliers

Maîtrise d'œuvre

-

Date de réalisation

2015

Typologie

RÉEMPLOI COMME MATIÈRE PREMIÈRE ET LOCALE

Matériaux réemployés

Ardoises (en toiture sur le bâtiment démoli)

Localisation du réemploi sur le bâtiment, quantification

Bardage d'un pignon dégagé suite à une démolition

Époque du matériau de réemploi

début du XXe siècle ?

Provenance et parcours

Récupération des lauzes quai Aristide Briand après démolition

Valeur(s) du réemploi

Déchets

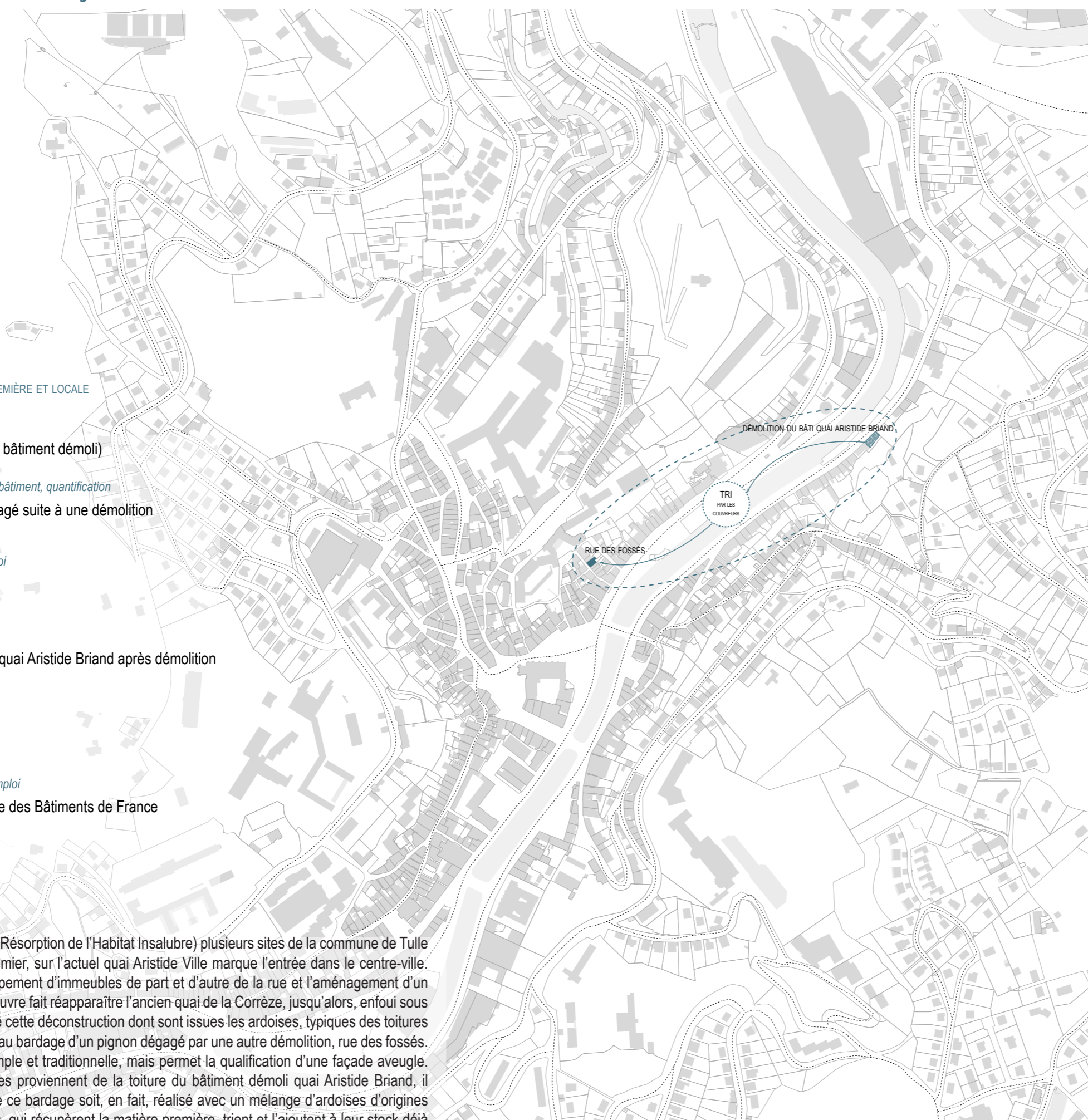
Demande particulière d'un réemploi

Prescription de l'Architecte des Bâtiments de France

Conséquences

-

Pour cette opération RHI (Résorption de l'Habitat Insalubre) plusieurs sites de la commune de Tulle étaient concernés. Le premier, sur l'actuel quai Aristide Ville marque l'entrée dans le centre-ville. Par la démolition du groupement d'immeubles de part et d'autre de la rue et l'aménagement d'un belvédère, la maîtrise d'œuvre fait réapparaître l'ancien quai de la Corrèze, jusqu'alors, enfoui sous les constructions. C'est de cette déconstruction dont sont issues les ardoises, typiques des toitures locales qui serviront ainsi au bardage d'un pignon dégagé par une autre démolition, rue des fossés. La mise en œuvre est simple et traditionnelle, mais permet la qualification d'une façade aveugle. Si, en théorie, les ardoises proviennent de la toiture du bâtiment démoli quai Aristide Briand, il est quasiment certain que ce bardage soit, en fait, réalisé avec un mélange d'ardoises d'origines différentes. Les couvreurs, qui récupèrent la matière première, trient et l'ajoutent à leur stock déjà constitué, permettant ainsi, un apport immédiat aux chantiers en cours.



Situation géographique et parcours du réemploi ▲ 10 40 60 80 100

Ci-contre, de haut en bas : Rue des Fossés, Bardage en ardoises et Quai Aristide Briand, aménagement du belvédère en cours © EC - CAUE 63